

Le voile est toujours présent à l'école !

Je suis enseignant dans le premier degré. Je travaille en école maternelle dans un département francilien.

Je voulais vous raconter mon quotidien au sujet d'un aspect bien particulier qui est celui du voile islamique.

J'entend dire que le voile est interdit à l'école depuis la fameuse loi de 2004. Tout le monde s'en félicite, à juste titre, mais si vous saviez comme ce n'est pas vrai.

Chaque matin dans les écoles où j'ai travaillé des dizaines de femmes voilées accompagnent leurs enfants à l'école. Elles rentrent dans l'école, dans les classes, s'assoient aux côtés de leur enfant (pour les regarder jouer ou dessiner avec eux) pendant l'accueil. Et ce n'est pas tout.

Pour les sorties scolaires nous avons besoin d'accompagnateurs. Il nous est interdit de refuser une femme voilée pour accompagner. En effet, une famille s'est plainte en mairie et à la HALDE, car on lui a refusé le fait d'accompagner pendant une sortie scolaire.